Championnats Départementaux des Jeunes des Hauts-de-Seine

Catégories Cadets F & G (U18) et Juniors F & G (U20) (n° homologation 74024)

Mercredi 11 novembre 2026

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule :
Ce tournoi mixte unique est organisé par le **Club d'échecs de Colombes** au nom du Comité Départemental des Échecs des Hauts-de-Seine, **le mercredi 11 novembre 2026**, dans le cadre du Règlement du Championnat de France des Jeunes établi par la FFE le 17 mai 2025.

Il s'adresse à tous les **jeunes licenciés A de la FFE dans un club des Hauts-de-Seine** (92), des catégories**, Cadets (U18, nés en 2009 ou 2010) et Juniors (U20, nés en 2007 ou 2008)**.

Les sur-classements ne sont pas autorisés sauf exceptions approuvées sur demande des clubs par le Directeur du Plan de Performance Jeunes de la FFE au moins trois semaines avant le début du Championnat (voir article 2.8 du Règlement du Championnat de France des Jeunes).

Le tournoi décernera le titre de champion(ne) départemental (e) de chacune des 2 catégories, au joueur et à la joueuse de chaque catégorie ayant réalisé le meilleur score, et selon les modalités de l'Article 2.2.

Ce tournoi est homologué pour le classement rapide de décembre 2026 par la FIDE et la FFE, sous le numéro 74024.

Article 1 : Déroulement du tournoi.

1.1) Inscriptions

Les inscriptions se font en remplissant le bulletin d'inscription sur la billetterie en ligne :
https://www.billetweb.fr/championnat-des-hauts-de-seine-2026-cadets-et-juniors-u18-u20

Tarif : 10 € jusqu'au 4 novembre, 12 € à partir du 5 novembre ; règlement par carte bancaire via l'application billetweb. Pour paiement par virement ou par chèque, contacter Bruno Leduc,

Le nombre de joueurs de ce tournoi est limité à 40 pour l'ensemble des 2 catégories.
Clôture des inscriptions le lundi 9 novembre ou dès que la limite de 40 joueurs est atteinte.
Inscription validée à la réception du paiement.
Aucune inscription et aucune prise de licence sur place.

1.2) Lieu des rencontres

Salle du Club d'échecs de Colombes, 17 rue Taillade - 92700 Colombes

1.3) Nombre de rondes, cadence, horaires :

Cadence Fischer de **25 minutes + 10 secondes par coup**, en **7 rondes** au **système suisse.**

à partir de 8 h 30 : accueil des participants, **pointage obligatoire avant 9 h 00.**

Les joueurs n'ayant pas pointé ne seront pas appariés pour la 1ère ronde.

Horaires des rondes : Les parties se joueront aux heures suivantes :

Ronde 1 à 9 h 10 **Ronde 2 à 10 h 30** **Ronde 3 à 11 h 50**

Ronde 4 à 13 h 30 **Ronde 5 à 14 h 50** **Ronde 6 à 16 h 10**

Ronde 7 à 17 h 30

Remise des Prix vers 19 h 00.

1.4) Règles du jeu :

Les règles de jeu sont celles de la FIDE (janvier 2023), notamment l'Annexe A concernant le jeu rapide et l'Article A5 s'appliquent (pas de supervision).

1. **Le point du règlement suivant sera appliqué**
   Un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été déclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal. En conformité avec l'article 7.5.5, l'arbitre accordera **1 minute de temps supplémentaire** à l'adversaire d'un joueur ayant commis un coup illégal achevé. **Deux coups illégaux achevés entraînent la perte de la partie**, sauf cas particuliers (article 7.5.5 des Règles du jeu d'échecs).
2. La **chute du drapeau est annoncée par l'arbitre**, comme prévu dans le règlement.
3. **Les appareils électroniques (téléphones, tablettes, montres connectées…) doivent être éteints et rangés dans un sac**. Dans le cas contraire, la partie sera déclarée perdue. Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.
4. Pour l'article 6.7.1, le **délai de forfait est de 15 minutes**.

Article 2 : Catégories et Appariements

2.1) Appariements :

Appariements au système suisse, assisté par ordinateur (Programme PAPI de la FFE), si l'effectif est suffisant. Appariements en toutes rondes, voire en toutes rondes Aller-Retour, en cas d'effectifs insuffisants.

Pour les joueurs disposant d'un Elo FIDE, le classement pris en compte sera l'Elo Rapide FIDE, où à défaut l'Elo standard FIDE. Pour les joueurs ne disposant pas d'un Elo FIDE, le classement Elo Rapide FFE sera pris en compte. Les joueurs n'ayant pas de classement Elo Rapide (FIDE ou National) recevront un Elo Rapide estimé en fonction de leur catégorie d'âge (Cadets et Juniors: 1199).

2.2) Classement individuel :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de partie (gain = 1, nulle = ½, perte = 0)**.**

2.3) Départage des ex æquo pour l'attribution des places et des titres :

Le départage des ex æquo que cela soit pour l'attribution des titres de « champion » et « championne » des Hauts-de-Seine dans sa catégorie d'âge ou l'établissement du classement général de chaque tournoi est le suivant :

1. **au Buchholz tronqué**
2. **au Buchholz**
3. **à la Performance**

en cas d'égalité après le 3e départage, les joueurs / joueuses seront classés par ordre d'âge croissant.

Par exception au paragraphe ci-dessus, en cas d'égalité entre 2 participant(e)s avec le score maximal (7/7), le titre de Champion(ne) d'une catégorie sera attribué à l'issue d'un match de départage en 2 parties de Blitz 5 minutes + 3 secondes par coup avec couleurs inversées. Si l'égalité persiste les règles de départage ci-dessus énoncées s'appliqueront.

2.4) Forfaits :
Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié pour la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.
On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 3 : Comportement et fin de partie.

Les joueurs s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs.
Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition par l'organisateur.
La pendule ne doit pas changer de place, et l'échiquier ne change pas d'orientation, sans l'accord de l'arbitre.
À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) vient communiquer le résultat à la table d'arbitrage. Le perdant (ou le conducteur des noirs, en cas de nullité), range les pièces sur l'échiquier et éteint la pendule.
Toute réclamation motivée quant au résultat d'une partie doit être faite le plus rapidement possible, et en tout cas avant la fin de la ronde suivante.

Article 4 : Les spectateurs.

Les spectateurs doivent rester à l'extérieur de la zone de jeu (salle). L'aire de jeu comprend la zone de jeu, les toilettes, l'espace buvette, les espaces accompagnateurs.
Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et les joueurs ayant terminé leur partie.
Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire dans la zone de jeu.
Il est également bien entendu interdit de fumer dans toute l'aire de jeu.

Des photos des participants pourront être prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit des représentants légaux des participants à l'organisateur, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet du club organisateur, du comité départemental d'échecs du 92, de la Ligue IDF et de la FFE.

Article 5 : Dispositions Sécuritaires.

Le Club d'échecs de Colombes met en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité de la manifestation.
Les joueurs et spectateurs doivent respecter les consignes sanitaires et de sécurité définies par l'Etat, la Préfecture des Hauts-de-Seine et la Ville de Colombes, ainsi que celles de la Fédération Française des Echecs.

Article 6 : Arbitrage.

Arbitre Principal : Bruno LEDUC (Arbitre Fédéral Open)

Article 7 : Conclusion

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur, sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

L'arbitre principal,	**L'Organisateur,**
Bruno LEDUC	**Nabil NOUALI**
Arbitre Fédéral Open	Président du CE Colombes